



Tél : 03.44.76.84.84
mairie@mairiepimprez.fr

**DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPREZ
RUE DE L'EGLISE
60170**

ARRETE N°2026-85

PORTANT AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

311 rue Cezslaw Barski

Du 12 octobre 2026 au 15 novembre 2026

LE MAIRE DE PIMPREZ (Oise),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2212-1, L. 2212-2, et L. 2213-6 ;

Vu le Code du Commerce, notamment les articles L 310-2 et R 310-8 ;

Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques et notamment l'article L3111-1 ;

Vu le Code de l'Urbanisme notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

Vu le Code de la Voirie Routière notamment les articles L 411-1 et R 418-1 et suivants ;

Vu le Code de l'Environnement ;

Considérant la demande en date du 12 octobre 2026 par laquelle l'entreprise CEDRIC PAYSAGE demande l'autorisation d'occuper le domaine public pour stationner des engins professionnels, au 311 rue Cezslaw Barski 60170 PIMPREZ du 12 octobre 2026 au 15 novembre 2026.

ARRETE

Article 1 : L'entreprise CEDRIC PAYSAGE est autorisée à occuper le domaine public pour le stationnement des engins professionnels au 311 rue Cezslaw Barski 60170 PIMPREZ du 12 octobre 2026 au 15 novembre 2026, à charge pour elle d'appliquer les dispositions des articles suivants.

Article 2 : Le domaine public occupé et ses abords devront toujours être maintenus dans un parfait état de propreté. Les détritux seront ramassés et évacués par le bénéficiaire.

Article 3 : Le pétitionnaire sera entièrement responsable des dommages, des accidents qui pourraient survenir du fait de son stationnement.

Article 4 : Il pourra être mis fin à cette autorisation par courrier. Aucune indemnité ne pourra être réclamée.

Article 5 : ampliation de cet arrêté transmis :

- A l'intéressé,
- A Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Thourotte,
- A Monsieur l'Adjudant-Chef de la Brigade de Gendarmerie de Ribécourt-Dreslincourt,
- Au service technique communal

Fait à Pimprez,
Le 12/10/2026

**Le Maire,
Pascal LEFEVRE**

